

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

L'an deux mille vingt, le 7 février, à 14 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de la commune nouvelle de Mesnil-en-Ouche, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 31 janvier 2020

Nombre de membres En exercice : 21 Présents : 15 Votants : 16	Étaient présents : M. ROUSSELIN, Mme ANTOMPIETRI, M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, Mme BINET, M. DELAMARE, Mme ERARD, M. GRIHAULT, M. GUÉNIER, Mme JORISSEN, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, M. PENVEN, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VATINEL Étaient absents : Mme BLOTIERRE, M. DU MESNIL-ADELÉE, M. PALADE, M. PERDRIEL, Mme TERRASSE, Mme VANDERHOEVEN
--	--

Pouvoirs : M. PERDRIEL a donné pouvoir à Mme VAN DEN DRIESSCHE

Secrétaire de séance : Monsieur ANTHIERENS

Objet : Ressources humaines – Modification du tableau des effectifs au 1^{er} mars 2020 et modification de durées hebdomadaires de service

Il est rappelé qu'il appartient au conseil d'administration de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des nominations suite à réussite à concours et suite aux avis des commissions administratives paritaires (CAP) du centre de gestion en matière d'avancements de grades et promotions internes.

Filière administrative

Adjoint administratif

Dans le cadre du recrutement par voie de mutation externe d'un adjoint administratif, suite au transfert du service d'aide à domicile de la Ville de Bernay, il est nécessaire de créer un poste d'adjoint administratif à temps complet. Le poste d'adjoint administratif à temps non complet non pourvu est fermé.

Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

Dans le cadre des avancements de grades, il convient de maintenir ouvert le poste à temps complet d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe et d'en ouvrir un second.

Attaché principal

Ouverture d'un poste, dans le cadre des avancements de grade.

Rédacteur – rédacteur principal 2^{ème} classe

Suite à la réussite au concours de rédacteur principal de 2^{ème} classe, il convient de clore un poste de rédacteur et d'en ouvrir un pour le grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe.

Filière animation

Adjoint d'animation

Dans le cadre d'un recrutement au sein du CCRIL de la Trinité de Réville, il convient d'ouvrir un poste d'adjoint d'animation à temps complet, un second est également ouvert suite à la demande d'un adjoint technique de changer de filière par voie d'intégration, il convient d'ouvrir un poste à temps complet. Le poste d'adjoint technique sera fermé à l'occasion d'une prochaine modification et à l'issue de la réalisation des formalités administratives nécessaires.

Enfin, le poste vacant d'adjoint d'animation à temps non complet non pourvu est fermé.

Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe – adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe

Dans le cadre des avancements de grade, il est nécessaire de créer un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet et de fermer celui à temps non complet. Un poste d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe à temps complet doit être ouvert.

Filière médico-sociale

Auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe

Dans le cadre des recrutements pour la micro-crèche de Serquigny, il convient d'ouvrir un poste d'auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe à temps complet.

Auxiliaire de puériculture principal de 1^{ère} classe

Dans le cadre des avancements de grade, il est nécessaire de créer un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 1^{ère} classe à temps complet

Filière sociale

Agent social

Dans le cadre des recrutements pour la micro-crèche de Serquigny, il convient d'ouvrir trois postes d'agents sociaux à temps complet.

Agent social principal de 2^{ème} classe et de 1^{ère} classe

Dans le cadre des avancements de grade, il est nécessaire de créer six postes d'agents sociaux principaux de 2^{ème} classe à temps complet, ainsi qu'un poste d'agent social principal de 1^{ère} classe.

Filière technique

Adjoint technique

Dans le cadre d'une mutation, il convient d'ouvrir un poste d'adjoint technique à temps complet.

Adjoint technique principal de 2^{ème} et 1^{ère} classe

Dans le cadre des avancements de grade, il est nécessaire d'ouvrir trois postes d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe et d'ouvrir un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps non complet.

Il est donc proposé aux membres du Conseil d'administration du C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie de délibérer afin d'adopter le tableau des effectifs actualisé, à compter du 1^{er} mars 2020. A l'issue des retours des commissions administratives paritaires du centre de gestion de l'Eure et des nominations sur les grades ayant reçus un avis favorable, les postes vacants feront l'objet d'une nouvelle délibération pour fermeture.

GRADES	POURVUS	DONT TNC	VACANTS	DONT TNC
Filière administrative				
Adjoint administratif	9	1	0	0
Adjoint administratif principal de 2ème classe	2	0	2	1
Adjoint administratif principal de 1ère classe	0	0	2	0
Attaché	3	0	0	0
Attaché principal	0	0	1	0
Rédacteur	1	0	0	0
Rédacteur principal de 2ème classe	2	0	0	0
Rédacteur principal de 1ère classe	1	0	0	0
<i>Total filière</i>	<i>18</i>	<i>1</i>	<i>5</i>	<i>1</i>
Filière animation				
Adjoint d'animation	48	34	0	0
Adjoint d'animation principal 2ème classe	1	1	2	0
Adjoint d'animation principal 1ère classe	0	0	1	0
Animateur	0	0	1	0
<i>Total filière</i>	<i>49</i>	<i>35</i>	<i>4</i>	<i>0</i>
Filière médico-sociale				
Auxiliaire de puériculture	0	0	1	1
Auxiliaire de puériculture 1ère classe	1	0	0	0
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	3	1	0	0
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	0	0	1	0
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	0	0	1	0
Infirmier en soins généraux hors classe	1	0	0	0
Psychologue de classe normale	1	1	0	0
<i>Total filière</i>	<i>6</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>1</i>
Filière sociale				
Agent social	101	69	1	1
Agent social principal de 2ème classe	10	1	6	0
Agent social principal de 1ère classe	2	0	1	0
Assistant socio-éducatif	1	1	0	0
Assistant socio-éducatif principal de 2ème classe	1	0	0	0
Educateur principal de jeunes enfants	1	0	0	0
<i>Total filière</i>	<i>116</i>	<i>71</i>	<i>8</i>	<i>1</i>
Filière sportive				
Educateur des APS	1	0	0	0
Educateur principal de 2ème classe des APS	1	0	0	0
<i>Total filière</i>	<i>2</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Filière technique				
Adjoint technique	9	4	0	0
Adjoint technique principal de 2ème classe	1	1	3	0
Adjoint technique principal de 1ère classe	0	0	1	1
Technicien	1	0	0	0
<i>Total filière</i>	<i>11</i>	<i>5</i>	<i>4</i>	<i>1</i>
Total des postes		202	114	24
				4

Par ailleurs, considérant qu'il y a lieu d'adapter le temps de travail de deux aides à domicile au nombre de bénéficiaires et autres employeurs (CESU), il convient de modifier la durée hebdomadaire du temps de travail des agents ci-dessous à compter du 1^{er} mars 2020 :

- Augmentation du temps de travail hebdomadaire de 10/35^{ème} à 25/35^{ème} pour un agent social,
- Diminution du temps de travail hebdomadaire de 27,5/35^{ème} à 20/35^{ème} pour un agent social.

Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- ↳ Approuve l'actualisation du tableau des effectifs au 1^{er} mars 2020.
- ↳ Approuve les modifications de la durée hebdomadaire de service de deux agents sociaux telles qu'indiquées ci-avant.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20200207-20D007-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/02/2020